



Rapport d'activités 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017



Liste des abréviations

ANCAR : Agence nationale de Conseil Agricole Rural
ASD : Agriculture Saine et Durable
ASC : Association Sportive et Culturelle
AGR : Activités Génératrices de Revenus
CA : Conseil d'Administration
CIFRES : Centre International de Formation et de Recherche sur les Energies Solaires
MEC : Mutuelle d'Epargne et de Crédit
CEP : Champs Ecole Paysan
CIRAD : Centre International de Recherche Agricole pour le Développement
CLCOP : Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes
CNRF : Commission Nationale sur la Réforme Foncière
CR : la Communauté Rurale (territoire administratif) ou le Conseil Rural (institution)
CRAFS : Cadre de Réflexion et d'Action pour le Foncier au Sénégal
DAC : Domaines Agricoles Communautaires
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
DRS : Défense et Restauration des Sols
ETA : Ecole Terroir Agro écologique
FAPD : Fédération des Agropasteurs de Diender
FENAB : Fédération National pour l'Agriculture Biologique
FIARA : Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales
GDRN : Gestion Durable des Ressources Naturelles
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement Féminin
IED : Intitut pour l'Environnement et le Développement
ISRA : Institut Sénégalais de Recherche Agronomique
ITA : Institut de Technologie Alimentaire
KDT : MEC Kawral Diwaan Toorox
LAE : Lutte Anti Erosive
FNT ou NGT : Fédération Ngatamaaré Tooro
PAPIL : Programme d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PDDAA : Programme de Développement Détaillé de l'Agriculture Africaine
PDIDAS : Projet de Développement Intégré Durable de l'Agrobusiness au Sénégal
PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
REVES : Réseau des Communes et Villes Vertes du Sénégal
RNA : Régénération naturelle Assistée
SAED : Société d'Aménagement, et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal
SODEFITEX : Société de Développement des Fibres Textiles
UCT : Union des Collectivités de Tattaguine
WFD : Weltfriedensdienst e.V. (Service pour la paix mondiale)
YNW : Yakaar Niani Wulli (fédération de Koussanar)

Sommaire

I. Contexte.....	4
1.1. Politique.....	4
1.2. Economique et social.....	4
II. Résumé du déroulement.....	5
III. Résultats et leur appréciation.....	6
OS1. Appuyer l'émergence et la mise en oeuvre de politiques articulant sécurité alimentaire, gestion durable de l'environnement et développement économique équitable.....	6
3.1.1. Sécurisation foncière	6
3.1.2. Gestion Durable des Ressources Naturelles	6
3.1.3. Le combat contre l'accaparement des terres	8
3.1.4. Poursuite du plaidoyer pour une réforme foncière inclusive qui sécurise les paysans.....	9
3.1.5. Plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les politiques agricoles.....	9
3.1.6. Conclusion de l'OS1.....	12
OS2. Accompagner la transition agroécologique en améliorant la performance des exploitations familiales par la Recherche-Action-Formation.....	13
3.2.1. Résultats des expérimentations dans les différentes zones.....	13
3.2.2. Mise en œuvre d'une licence professionnelle en AEB.....	17
3.2.3. Conclusion de l'OS2.....	18
OS 3 : Encourager la diversification alimentaire et la création de richesses à partir de la valorisation des produits et de la promotion du consommer local	18
3.3.1. Améliorer le stockage et la conservation des légumes.....	19
3.3.2. Renforcer les stratégies de commercialisation des produits sains au Sénégal	19
IV. Conclusion générale.....	22

I. Contexte

1.1. Politique

Parmi les nombreuses réformes entamées (des institutions, fiscale, décentralisation, ...) depuis l'accès de Macky Sall au pouvoir, celle sur le foncier a été marquée en 2017, au grand regret de la société civile, par l'arrêt du processus inclusif et participatif adopté par le gouvernement sénégalais depuis 2015.

Au niveau du secteur agricole, les différentes politiques et stratégies agricoles nationales qui se sont succédées, depuis l'indépendance, indiquent la ferme volonté politique de faire de l'agriculture un secteur prioritaire. Toutefois, elles n'ont jusque là pas entraîné d'améliorations durables dans les conditions d'existence des ruraux.

Depuis 2014, le PRACAS est articulé à la LOASP et au PNIA dont il hiérarchise, à moyen terme, les actions du volet agriculture, en ciblant les filières porteuses (riz, oignon, arachide, fruits et légumes). Adossé aux objectifs du PSE, le PRACAS poursuit 4 objectifs stratégiques, parmi lesquels l'intensification de la production et l'émergence d'un entrepreneuriat agricole et rurale basée sur une synergie « intelligente » entre l'agro-business et l'agriculture familiale.

Ainsi, en dépit de la forte mobilisation de la société civile ces dernières années et de la reconnaissance de « nouveaux droits » aux citoyens sur « leurs patrimoines fonciers et leurs ressources naturelles » depuis 2016 (referendum constitutionnel), le gouvernement sénégalais continue d'octroyer de grandes superficies de terres arables à des agro-industriels sous prétexte qu'ils seraient des projets « d'utilité publique ». Se fut notamment le cas dans la commune de Dodel (au Fouta), en 2017, avec l'attribution par décret présidentiel de 10 000 hectares à une société marocaine.

Néanmoins, à moins de 18 mois des prochaines élections présidentielles, l'Etat du Sénégal a su garder une oreille attentive aux revendications de la société civile et des populations victimes de cet accaparement de terres, en annulant finalement ce projet agro-industriel. La société civile, à travers le CRAFS, espère vivement que les élections à venir seront également une opportunité pour forcer l'Etat à reprendre le processus inclusif et participatif de réforme foncière et l'interpeler sur une nouvelle loi votée « en silence » en janvier 2017 qui menace les droits fonciers des sociétés paysannes. Il s'agit de la **loi n° 2017-06 du 06 janvier 2017 portant sur les zones économiques spéciales (ZES)**, notamment celles orientées vers le développement de l'agrobusiness, qui sont créées par décret après la réalisation d'une étude d'opportunité initiée par le Ministre chargé de la Promotion des Investissements. Cette loi constitue une menace dès lors qu'elle vise la privatisation des terres des ZES et leur administration par l'Agence nationale chargée de la promotion de l'investissement et des grands travaux (APIX) qui sera chargée d'attribuer des baux emphytéotiques aux privés désirant investir.

1.2. Economique et social

La campagne agricole 2017-2018 a été jugée plus favorable que la précédente sur l'ensemble du pays en dépit d'un arrêt précoce des pluies dans la partie du nord du Sénégal qui, dès lors, fait face à une situation de crise humanitaire. La période de soudure sera précoce, frappant les familles les plus vulnérables dès le mois de mars 2018. Le fait de sécheresse est aggravé par le manque de crue annuelle dans le fleuve Sénégal et ses affluents où l'on observe un niveau bas record. Ce niveau extrême est dû à la politique favorisant la production du courant à partir du barrage de Manantali au lieu de rendre l'eau disponible pour la production agricole.

Au niveau national, les enquêtes nutritionnelles réalisées fin 2017 montrent une certaine amélioration de la situation nutritionnelle, mais celle-ci reste encore précaire. Dans les 5 régions les plus affectées (Partie Est du Sénégal), plus de 484 000 personnes auront besoin d'assistance nutritionnelle en 2018.

Le taux de la pauvreté reste élevé, notamment en raison du faible taux de croissance du PIB (3.3% en moyenne sous le régime de Macky Sall). Et même si on a constaté un envol depuis 2016, les rétrogradés de cette croissance n'arrive guère aux couches sociales défavorisées, notamment aux exploitations familiales en milieu rural.

II. Résumé du déroulement

C'est dans cette situation socialement et économiquement difficile, dans laquelle on ressent de plus en plus une disparité des richesses, que Enda Pronat mène des activités qui visent à renforcer la réappropriation de la gouvernance locale par les populations pour la reconquête de leur souveraineté alimentaire à partir d'une approche agro-écologique globale.

La reconquête de la souveraineté alimentaire repose fortement sur les dynamiques locales engagées dans une optique d'un développement durable à l'échelle du terroir. L'approche terroir vise à ce que les communautés locales parviennent à changer les modes de gestion des ressources locales à travers notamment l'élaboration de politiques territoriales cohérentes et arrivent à les défendre au niveau local et national comme un projet de société. Cette gestion écologique et les principes de l'agroécologie en particulier devraient donc se traduire par le développement d'organisations sociales et d'économie durables pour améliorer le bien-être des sociétés paysannes. Tout cela, doit être accompagné par un plaidoyer politique porté à terme par les communautés de base, et en premier lieu par les organisations paysannes partenaires d'Enda Pronat.

De façon générale, en 2017 nous avons pu avancer sur le renforcement des capacités de gouvernance des communautés locales et du plaidoyer pour l'adoption de politiques cohérentes au niveau national avec :

- **+ de 1800 personnes** directement sensibilisées sur les enjeux de la gouvernance locale dans toutes les zones agroécologiques du Sénégal et des **milliers d'auditeurs et de téléspectateurs** sensibilisés à travers les émissions radiophoniques et télévisées réalisées ;
- La remise officiellement le **document de politique foncière** de la CNRF au Président de la République en avril 2017 ;
- La mobilisation d'avocat, d'experts fonciers et de la presse pour **défendre les populations dans des cas d'accapement de terres agricoles** (cas de Dodel et de Keur Moussa) ;
- L'accompagnement des communautés de base dans la **mise en œuvre de conventions locales** (Keur Moussa, Diouroup, Koussanar) et du plan de gestion du waloyel (Guédé) ;
- Le **renforcement des espaces politiques de plaidoyer sur l'agroécologie et la sécurisation foncière** au niveau local, national et sous-régional, à travers le Réseau des communes et villes vertes du Sénégal (REVES), le Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP), la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique (COPAGEN), la Convergence Ouest Africaine, ...

La dynamique d'accompagnement de la transition agroécologique à travers une démarche de recherche-action-formation a été marquée par :

- **Des recherches-actions-formation sur la fertilisation** (ensemencement de l'acacia albida et application de biofertilisant) et **sur la lutte biologique** contre les ravageurs des cultures (identification des ravageurs et formulation de biopesticides avec + de 200 producteurs de Guédé et Keur Moussa) ;
- **L'installation de forages solaires à Guédé** au sein d'une exploitation familiale et d'un GPF comme alternative à la pollution, aux pannes répétitives et aux coûts élevés des motopompes à gasoil ;
- La poursuite de la promotion de la Régénération Naturelle Assistée à Diouroup sur **+ de 130 ha**.
- La **consolidation du partenariat** entre Enda Pronat, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) et le Centre International de Recherche Agronomique et Développement (CIRAD) dans le cadre de co-encadrement de recherches scientifiques ;
- La **mise en œuvre de la licence professionnelle** en Agriculture Biologique et Ecologique portée par l'Institut Supérieur d'Agriculture et d'Entreprenariat de l'UCAD avec une promotion de 29 étudiants.

Enfin, concernant la valorisation des produits et de la promotion du consommateur local, les activités ont porté essentiellement sur le renforcement des capacités des producteurs de Keur Moussa sur les techniques de post-production, notamment de tri, de collecte et de stockage et sur la mise en œuvre de leur stratégie de commercialisation.

III. Résultats et leur appréciation

OS1. Appuyer l'émergence et la mise en oeuvre de politiques articulant sécurité alimentaire, gestion durable de l'environnement et développement économique équitable

3.1.1. Sécurisation foncière

Dans le cadre du processus de réforme foncière, Enda Pronat a mis l'accent sur la restitution du document de politique foncière auprès des communautés tout en faisant le lien avec les questions de décentralisation et d'agroécologie. Dans ces activités, les compétences des consultants experts engagés ont joué un rôle important. Compte tenu de leur militantisme et de l'écoute qu'ils parvenaient à avoir auprès des populations, nous avons gagné des alliés avec lesquels nous envisageons de continuer le processus dans la durée.

Ainsi, en termes de résultats, nous pouvons citer :

- Plus de **1800 personnes** (producteurs/trices, élu-e-s, autorités locales, ... de communes situées dans Niayes, au Fouta, dans la zone sylvo-pastorale, en Casamance, au Sénégal oriental et dans le bassin arachidier) ont été sensibilisées en 2017 sur la réforme foncière, le document de politique foncière et le document de proposition du CRAFS. Ils comprennent mieux les enjeux de la gouvernance locale.

- **Plus de 500 femmes et jeunes sensibilisés sur les enjeux de la gouvernance locale et les modalités d'accès au foncier** dans les communes de Koussanar, Fandène, Tattaguine, Chérif Lo, Darou Koudoss et Kaolack. Le maire de Tattaguine a déclaré que toute femme qui formule une demande de terre sera traitée de la même façon que les hommes et que les frais de régularisation seront gratuits pour les femmes.

- Enda Pronat a recensé **plusieurs milliers de demandes de régularisation** (obtention d'un titre reconnaissant l'usage) de parcelles agricoles déposées par les producteurs/trices sensibilisés. Cependant, pour l'instant, rares sont les mairies qui ont délibéré. Seules celles de Keur Moussa et de Tattaguine ont délivré **331 titres de régularisation foncière** sur près de 500 ha. Plusieurs contraintes expliquent l'absence de délibération dans certaines communes : certains maires sont absents et ne délèguent pas, réunir les conseillers représente un coût pour la mairie, d'autres ont peur de régulariser des parcelles alors qu'une réforme foncière est en cours. Néanmoins, à force de sensibilisation, plusieurs autres communes ont pris l'engagement d'organiser des délibérations en 2018.

- **Plus de 150 animateurs formés** sur le code des collectivités locales, la Loi sur le Domaine Nationale, les codes miniers et forestiers et les conventions locales dans les communes de Keur Moussa, Diouroup, Koussanar et Fandène. Ces animateurs sont censés faciliter la diffusion de la sensibilisation sur les enjeux fonciers et la gouvernance locale des ressources naturelles auprès des populations.

3.1.2. Gestion Durable des Ressources Naturelles



En 2017, Enda Pronat a continué l'accompagnement au niveau local dans les 4 zones « traditionnelles » (Niayes, bassin arachidier, Sénégal oriental, vallée du fleuve) pour l'élaboration/réactualisation et la maîtrise de règles locales et des outils de gestion des ressources naturelles en s'appuyant sur une diversité d'approches et d'acteurs comme les sous-préfets, les mairies, les OP et/ou les villages que nous cherchons à rassembler autour d'une vision commune. Pour cela, Enda Pronat a cherché à réorienter son

approche en donnant plus d'importance à l'approche village (notamment à travers des missions de la coordination à Keur Moussa et Diouroup) pour déjouer certains bloquages de communication au sein et entre les villages, et entre animateurs des OP et les villages. Mais aussi pour renforcer l'équipe locale pour pouvoir mieux mener ces processus.

A Diouroup

Depuis 2015, Enda Pronat a déployé des efforts considérables pour promouvoir la **Régénération Naturelle Assistée (RNA)** d'une vingtaine d'espèces locales avec une centaine de producteurs sur 130 hectares. Une étude réalisée avec l'appui de l'UCAD et de AgroParistech a montré que :



- La richesse floristique est plus importante dans les bandes en RNA avec 49 espèces recensées, contre 42 dans les champs sans RNA (*Faidherbia albida* est plus fréquente - 67%)
- La densité (jeunes et adultes) est deux fois plus élevée dans les bandes en RNA que dans les autres types d'occupation des sols.
- Le taux de Régénération dans les bandes en RNA (59%) est supérieur à la moyenne du terroir (48%).

Cependant, la RNA est soumise à certaines contraintes comme la divagation animale qui

nécessite l'instauration de règles concertées de gestion des ressources et la mise en place de comités de veille. C'est dans ce sens que les populations de Diouroup ont initié l'élaboration d'une convention locale avec les autorités.

En 2016, la mairie de Diouroup, accompagné par Enda Pronat, a poursuivi le processus d'élaboration de la convention locale de gestion durable des ressources naturelles avec l'UCT et les villageois des 5 zones de la commune. Le processus d'élaboration de la convention a mobilisé les 12 villages de la commune de Diouroup pendant près d'un an et demi avec plusieurs séances de concertation, d'harmonisation des règles, de restitution auprès de la population. Des règles ont été proposées et des comités de suivi ont été mis en place. Les règles concernent la protection des arbres en voie de disparition, encouragent la RNA et le reboisement en favorisant les espèces fertilisantes. La convention prend également en compte les questions d'assainissement collectif des villages et de la divagation animale. Les comités villageois sont chargés d'informer les transhumants des règles de la convention. Enfin, la convention recommande aux agriculteurs/trices de pratiquer la fertilisation organique dans un contexte de changement climatique et de dégradation des ressources naturelles. La convention locale a été validée en 2016 par le conseil municipal de Diouroup, puis par le sous-préfet de Tattaguine en février 2017.

Durant le 1^{er} semestre 2017, Enda Pronat a organisé, en partenariat avec la mairie et l'UCT des tournées de restitution de la convention locale auprès des populations pour qu'un maximum d'habitants soient informés de son existence afin d'en faciliter l'application. Dans tous les villages une forte mobilisation a été notée autour du partage du document. Chaque village a désigné 8 veilleurs.

Après un an d'exercice, les différentes parties prenantes ont procédé à une évaluation qui a montré que les niveaux d'application de la convention locale varient selon les villages. Alors qu'à Dioral la convention locale n'est pas du tout appliquée, dans d'autres villages comme Ndiob Ndoffène, Ndour ndour et Famag, les veilleurs sont constamment entrain de veiller sur la forêt et n'hésitent pas à alerter les délégués de village en cas de transhumance et de violation des règles de gestion. Dans ces villages, il n'a été signalé cette année aucun cas de divagation animale contrairement aux années précédentes. Les contraintes de l'application de la convention locale sont en grande partie dues aux réalités socio culturelles (les liens de parenté ou d'alliance ou de voisinage) qui font que les populations ne se dénoncent pas en cas de non respect des règles, mais aussi au fait que la mairie ne joue pas totalement son rôle puisqu'elle n'a pas encore mis en place de fourrière pour garder les animaux en divagation.

A Keur Moussa

La mise en œuvre de la convention locale se poursuit avec l'implication de trois villages et des autorités locales en vue de préserver les espaces récupérés grâce à la lutte anti-érosive (plus de 150 hectares). Durant l'année 2017, la formation des comités de veille a été renforcée pour une meilleure application des règles de la



convention. Il s'agit notamment d'une formation sur leurs rôles et responsabilités, de la planification des sorties de suivi des comités et de la préparation d'émissions radios pour la sensibilisation des populations sur les règles de la convention.

Les activités de lutte anti érosive ont été consolidées dans 7 villages de la zone sud de la commune. La fédération a réalisé 20 ouvrages (7 demies lunes, 7 fosses d'infiltration, 2 ponts filtrants, 3 cordons, 1 diguette) dans le cadre du traitement des gros ravins, sur la base du plan d'aménagement réalisé par la population avec l'appui d'un cabinet d'experts (étude réalisée en fin 2015). De plus, avant les premières pluies les comités observatoires des villages LAE ont effectué des travaux d'entretien de certains ouvrages (8

ponts filtrants, 6 demies lunes, 2 ponts piéton ou ouvrage de franchissement et 672 mètres de cordons pierreux).

A Guédé

Enda Pronat s'est engagée aux côtés des populations dans la recherche d'alternatives à l'accaparement des terres, à travers l'identification de stratégies de valorisation des terres par les populations elles-mêmes. Les années précédentes, plusieurs échanges / ateliers ont été animés par Enda Pronat au niveau du terroir de Lérabé entre la population et quelques conseillers. Ces échanges ont conduit à l'élaboration d'un plan de gestion écologique avec différentes options permettant d'améliorer la maîtrise des inondations à l'aide d'ouvrages assez sommaires afin de revitaliser l'environnement du *waloyel* sur plus de 300 hectares, les mares pour la pêche et l'alimentation en eau du bétail, des prairies et des terres agricoles où étaient pratiquées des cultures traditionnelles. La protection des périmètres irrigués existants, ainsi que le potentiel d'extension dans certains endroits ont été intégrés dans les différents plans de gestion.

Les négociations entamées en 2016 avec la SAED pour la mise en œuvre progressive de ce plan se sont poursuivies jusqu'à trouver l'accord concernant l'aménagement des digues de protection des périmètres irrigués et la rehabilitation du pont barrage pour permettre de renforcer le contrôle des crues tout en permettant aux populations de circuler.

3.1.3. Le combat contre l'accaparement des terres

Les effets positifs du programme sont perceptibles en ce sens que les activités de sensibilisation sur les enjeux fonciers et sur la lutte contre les accaparements de terres ont renforcé la conscientisation des populations locales par rapport à leurs droits fonciers. Des mobilisations et manifestations contestataires portées par les populations qui se sentent victimes de violations de leurs droits sur leurs ressources naturelles nous sont constamment rapportées à partir des zones où des activités de sensibilisations ont eu lieu. Les exemples les plus illustratifs sont la mobilisation des populations de Keur Moussa et de Dodel contre des agro-industriels qui cherchaient à s'accaparer de leurs terres. Ces mobilisations ont été soutenues par Enda Pronat et le CRAFS



à travers la mobilisation de juristes, d'experts fonciers, de la presse, etc.

Ces mobilisations des populations ont eu un impact auprès des décideurs. En effet, quelques jours après la mobilisation de Keur Moussa contre l'agro-industriel Filfili, le Président de la République en Conseil des Ministres a donné instruction « **au Gouvernement de procéder à l'audit foncier de la zone des Niayes, dans la perspective de préserver les périmètres horticoles** ». Ce qui répond à une revendication de la société civile qui souhaite qu'on fasse le point sur les acquisitions foncières avant la promulgation de la prochaine loi.

Quant au cas de Dodel (voir détails dans le rapport du 1^{er} semestre), les revendications du Collectif de défense des terres de la commune ont également été entendues au plus haut niveau. Ainsi, après plusieurs mois de protestation, en novembre 2017, le **Président de la République a déclaré officiellement qu'il annulait l'attribution de 10 000 ha à la société marocaine** qui souhaitait produire du riz dans la commune de Dodel. Il s'agit pour la société civile d'un combat qui s'inscrit parmi les grandes victoires ouest africaine contre l'accapement des terres agricoles et qui devrait, à l'avenir, ralentir la ruée des investisseurs étrangers vers le Sénégal.

3.1.4. Poursuite du plaidoyer pour une réforme foncière inclusive qui sécurise les paysans

Concernant la réforme foncière, après plus de deux ans de collecte de propositions à la base, d'harmonisation au sein de la société civile (CRAFS) et de négociation avec la Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF), le Document de Politique Foncière validé en octobre 2016 a été officiellement remis au Président de la République en avril 2017, en présence des leaders du CRAFS, parmi lesquels, la Secrétaire Exécutive de Enda Pronat, Mariam SOW.



Enda Pronat devait continuer à travailler avec le CRAFS sur la codification des propositions paysannes, mais contre toute attente, la CNRF a été dissoute par décret en date du 16 mai 2017. A ce jour, le document de politique foncière est en étude au sein de la primature. La réforme foncière, ou du moins la démarche participative et inclusive impulsée par la CNRF, semble ne plus être une priorité pour les autorités.

Face à ce constat, les leaders du CRAFS, réunis en septembre 2017, ont jugé nécessaire de relancer le débat. En dépit des

déclarations et des points de presse interpellant le Président de la République, ce dernier n'a pas encore réagi. Le sujet n'a été abordé ni par le Premier ministre dans sa déclaration de politique générale du 7 décembre 2017, ni par le Président de la République dans son discours de fin d'année. Le CRAFS va donc continuer la réflexion sur la codification des propositions paysannes en texte de loi. Il va également poursuivre le plaidoyer auprès du Président de la République pour qu'il relance le processus inclusive et participatif de réforme et sensibiliser les parlementaires nouvellement élus (juillet 2017) sur la nécessité d'intégrer les propositions paysannes dans la future loi. L'assemblée compte désormais parmi ses membres des députés indépendants et des membres de la société civile qui seront peut-être plus sensibles au sort des exploitations familiales.

3.1.5. Plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les politiques agricoles

Le plaidoyer pour l'intégration de l'agroécologie dans les politiques nationales a été porté à travers 3 principales activités ou processus :

1. L'appui à la création et au renforcement du Réseau des communes et villes vertes du Sénégal (REVES) en matière de gouvernance foncière, d'agroécologie et de biosécurité

Le plaidoyer mené en faveur de l'agro écologie, en particulier *via* l'atelier sous-régional sur l'agro écologie et la sécurité alimentaire (Dakar, nov. 2016) a également contribué à renforcer le dialogue politique entre la société civile et Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) qui reconnaît désormais les limites du système de production actuel. Suite à cet atelier, **un réseau des communes et villes vertes du**

Sénégal (REVES) a été créé dans le but de contribuer au développement de politiques territoriales fondées sur les principes de l'Agro-écologie et de la bonne gouvernance des ressources naturelles. Ce réseau a tenu sa première assemblée constitutive à Ndiob, le 16 janvier 2017, avec une trentaine de maires. Cette journée a aussi été marquée par une sensibilisation des maires sur les enjeux fonciers et liés à la gouvernance locale des ressources naturelles et par la recommandation de mettre en place un processus multi-acteurs de recherche-action en s'appuyant sur la vision des maires pour mettre en œuvre l'agro-écologie à l'échelle des communes.



Afin de renforcer les capacités des maires sur l'agro-écologie et la biosécurité (protection du patrimoine génétique contre les OGM, deux autres ateliers de mise à niveau des maires du REVES ont été organisés en 2017 avec l'appui technique d'Enda Pronat dans les communes de Mékhé et de Dramé Escale. Ces ateliers s'inscrivent dans la démarche et les objectifs du réseau de vouloir contribuer de façon décisive à l'adoption de politiques communales de développement fondées sur les principes de l'agro-écologie et de la bonne gouvernance des ressources naturelles.

2. Participation de Enda Pronat au processus de révision du PNIA

Enda Pronat s'est mieux positionnée dans les débats nationaux autour des politiques agricoles à travers leur participation au processus d'élaboration du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA). En effet, nos deux structures sont membres actifs du Groupe de dialogue social et politique (GDSP) qui regroupe les acteurs de la société civile sous la coordination du CNCR. Depuis février 2017, l'Etat du Sénégal a lancé le processus de révision du PNIA en y associant le GDSP.

Conscients de leurs rôles et responsabilités dans les transformations sociales et économiques de l'Agriculture, les Organisations de Producteurs et de la Société civile, à travers le Groupe de Dialogue Social et Politique (GDSP), se sont résolument engagées à contribuer et à s'impliquer significativement dans le processus de formulation (démarré en février 2017), de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PNIASAN.

Pour y arriver, le GDSP a mené plusieurs activités, notamment l'animation de cinq ateliers zonaux (zones agro-écologiques) de concertations avec les producteurs, éleveurs, pêcheurs,... et de plusieurs rencontres du comité technique pour la finalisation des propositions. Plus de **200 OP/OSC** ont participé à l'ensemble des concertations et consultations parmi lesquelles **63** organisations de femmes.

Ce travail a permis de réaliser un bilan sommaire des programmes de développement actuels et passés et d'identifier les investissements prioritaires en valorisant et en prenant en compte les potentialités, les spécificités et la vocation économique des territoires. Un atelier national sur le rôle des jeunes et des femmes dans l'agriculture a permis de compléter ces consultations. Enda Pronat s'est particulièrement investi dans la rédaction du document de synthèse des propositions paysannes qui a été remis au Ministère de l'Agriculture en septembre 2017 et partagées durant la Revue Annuelle du Secteur Agricole en octobre. Parmi les composantes phares des propositions du GDSP figure l'intégration de l'agroécologie dans les politiques nationales. Le processus devrait prendre fin d'ici avril 2018. Nous avons certaines craintes concernant l'intégration de nos propositions dans le PNIASAN du fait que la méthodologie adoptée par l'Etat pendant les retraites d'écriture ne permet pas une réelle concertation entre les acteurs et que l'Etat semble vouloir confiner la participation du GDSP à l'axe "gouvernance" du PNIASAN, sans prendre en compte ses propositions concernant l'amélioration des systèmes de production et d'investissement. De plus, en parallèle de ce processus, le Ministère de l'Agriculture est entrain d'élaborer la phase 2 du PRACAS et la lettre agricole sectorielle qui est le socle de tous les programmes agricoles sans pour autant y associer le GDSP qui a pourtant pour rôle de faciliter le dialogique entre les populations et les décideurs sur toutes les politiques agricoles. Ce qui montre encore les limites de la participation de la société civile à la définition des politiques publiques. Cependant, nous gardons espoir après un entretien que Mariam Sow a eu avec le Ministre de l'Agriculture qui l'a rassuré que l'agroécologie serait prise en compte dans le PRACAS 2.

Initiatives à l'échelle sous-régionale :

- Participation à une étude sous-régionale sur les effets de l'agroécologie et les conditions d'adoption et partage de la méthodologie d'évaluation à Paris



Que ce soit au niveau régional ou national, un certain scepticisme demeure cependant en Afrique de l'Ouest concernant la pertinence et la faisabilité du développement de l'agroécologie comme une réponse adaptée aux défis majeurs mentionnés. Malgré l'antériorité de l'expérience et du développement de nombreuses pratiques agroécologiques et en dépit de l'existence de diverses études scientifiques ponctuelles, les références systématisées, produites avec une méthodologie commune, fiable et

accessible aux acteurs du développement manquent encore. Ces références doivent porter sur les effets et impacts agronomiques, socio- économiques et environnementaux de ces pratiques, ainsi que sur les facteurs

favorables et les freins à leur développement.

Dans le cadre du projet CALAO, diverses ONG et universités françaises et africaines (parmi lesquelles Enda Pronat) ont réalisé, au cours de l'année 2017 et sur la base d'une méthodologie commune, un travail d'évaluation et de capitalisation visant à mettre à disposition des praticiens, instances politiques et institutions de coopération :

- d'une part des références sur les effets et impacts agro-environnementaux et socio-économiques des pratiques et des systèmes agroécologiques, [11] d'autre part, des éléments d'analyse des freins et leviers pour le développement des pratiques et des systèmes agroécologiques, en vue d'alimenter le dialogue entre acteurs, leurs réflexions et leurs décisions.

La méthodologie mise en œuvre a permis, dans le cadre d'un dispositif relativement léger à l'échelle de chaque pays de répondre en grande partie aux objectifs poursuivis par l'étude. Il a été mis en évidence l'intérêt de disposer d'une méthodologie commune permettant d'obtenir des résultats d'évaluation issus de différentes régions et comparables entre eux. Il semblerait également utile que les autorités publiques et les divers organismes qui soutiennent et promeuvent des pratiques et des systèmes agroécologiques se dotent de dispositifs d'évaluation inspirés de la méthodologie utilisée, en intégrant un échantillonnage renforcé adapté aux questions posées. De tels dispositifs, qui devraient être conçus en amont des interventions, permettraient d'évaluer plus finement les effets et l'impact des pratiques et systèmes promus. Les résultats de l'étude ont fait l'objet d'une capitalisation sous forme d'un rapport scientifique et d'un policy brief qui sera partagé prochainement avec les décideurs.

- Participation au Sommet des peuples /Forum citoyen qui a eu lieu en Cote d'ivoire en novembre.

En marge du 5ème sommet Union européenne Union africaine, les organisations de la société civile, les mouvements sociaux et syndicaux de 16 pays africains et de 7 pays européens se sont donnés rendez-vous à Abidjan pour analyser l'état des relations entre les Etats d'Afrique et d'Europe et de proposer un modèle de partenariat respectueux des valeurs intrinsèques des deux peuples prenant en compte les aspirations profondes des populations. Ainsi des recommandations ont été formulées à l'endroit des gouvernements et des OSC.



Toutes ces initiatives sous-régionales sont intéressantes, mais Enda Pronat se pose un certain nombre de questions concernant la portée des déclarations et autres actions de plaidoyer menés par les réseaux comme la Convergence à l'endroit des institutions sous-régionales et internationales. Il faudrait davantage affiner les stratégies et renforcer les alliances avec les ONG européennes pour influencer davantage les politiques internationales tel que cela a été fait par les ONG françaises en s'appuyant sur les données collectées par la société civile de plusieurs pays africains pour dénoncer les méfaits de la NASAN et ainsi pousser l'Etat français à en sortir définitivement. Pour Enda Pronat, c'est la pression combinée des sociétés civiles du Sud et du Nord sur les politiques européennes qui peuvent amener de réels changements en faveur de la souveraineté en Afrique.

3.1.6. Conclusion de l'OS1

Les résultats du programme sont visibles à travers l'engagement d'une diversité d'acteurs (producteurs, élu-e-s locaux, chercheurs, enseignants, décideurs, ...) qui a permis, à travers une démarche de recherche action,

d'enregistrer des avancées dans l'amélioration des mécanismes de gouvernance des ressources naturelles au niveau local. C'est le cas notamment à travers la mise en œuvre de conventions locales de gestion durable des ressources naturelles dans les communes de Koussanar et de Keur Moussa et à travers l'engagement de la SAED dans la mise en œuvre du plan de gestion écologique de la cuvette du waloyel (zone de Guédé). Cependant, il s'agit de processus qui demandent du temps pour une réelle appropriation par les populations et des moyens pour une mise à l'échelle. D'où la nécessité de poursuivre l'accompagnement des communautés dans la réactualisation et l'opérationnalisation de certains outils.

L'engagement des communautés de base a aussi été visible dans la résistance face aux accaparements de terres, notamment dans les communes de Keur Moussa et de Dodel. Les mobilisations des populations ont été renforcées par les études et l'implication des scientifiques qui ont accompagné Enda Pronat et par la médiatisation menée au niveau national pour interpeller les décideurs. Ces derniers ont réagi à la pression en réclamant un audit foncier et en annulant le projet agro-industriel de Dodel. Un signal fort encourageant pour la société civile sénégalaise qui, en dépit de la léthargie de l'Etat, est plus que jamais engagé à poursuivre son plaidoyer pour une réforme foncière et une politique agricole visant la souveraineté alimentaire. Le plaidoyer a été porté par un réseau d'alliances au niveau national, sous-régional et international qui vise les mêmes objectifs. Bien que l'ambition soit grande, le désengagement de la France de la Nouvelles Alliance pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (NASAN) nous donne de l'espoir.

Cependant, quelque soit l'issu du plaidoyer politique, l'essentiel est de poursuivre l'éducation citoyenne des nouvelles générations qui seront les futurs décideurs de demain.

OS2. Accompagner la transition agroécologique en améliorant la performance des exploitations familiales par la Recherche-Action-Formation



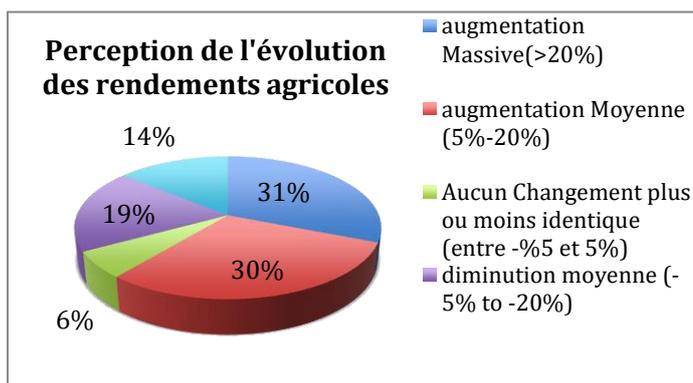
Il s'agit d'améliorer la production globale des richesses des exploitations familiales dans la combinaison de toutes leurs activités agricoles / rurales (cultures, élevage, agroforesterie, cueillette etc.). Pour cela, dans chacune des zones, des diagnostics participatifs ont été réalisés pour préciser le potentiel d'intensification des cycles biologiques de manière durable et mieux définir les recherches et investissements. C'est aussi la base pour apprécier les évolutions et pouvoir réorienter si besoin est en début de chaque saison, et pour approfondir les recherches-actions / expérimentations thématiques. Dans un premier temps, les efforts (diagnostics, recherches, investissements) ont été concentrés dans les exploitations familiales et certains groupements choisies par les OP / les communautés

villageoises dans le cadre d'un suivi rapproché pour constituer des exemples visibles et exemplaires pour chaque zone. Les résultats de ces exploitations ont été régulièrement partagés avec leurs communautés pour mieux définir les politiques territoriales qui doivent appuyer les initiatives de changement (cf. OS1) et stimuler des changements dans leurs terroirs au-delà des exploitations et groupements directement suivies.

3.2.1. Résultats des expérimentations dans les différentes zones

A Keur Moussa

En 2017 un échantillonnage a été fait parmi les 390 producteurs (contre saison et sous pluie) accompagnés depuis la précédente phase du programme et 50 producteurs ont fait l'objet d'enquêtes. Selon leurs déclarations, 100% des producteurs appliquent au moins une méthode de préservation des ressources parmi lesquelles, l'utilisation de variétés adaptées aux



conditions locale et la rotation des cultures. 84,1% appliquent au moins une mesure de gestion des relations écologiques telles que la lutte antiparasitaire intégrée et l'association des cultures. Et 92,1 % d'entre eux n'utilisent ni OGM (organisme génétiquement modifié), ni pesticide synthétique, ni engrais minéral.

61% des enquêtés affirment une augmentation de leurs rendements agricoles en 2017. Parmi eux, 31% indiquent une augmentation massive (supérieure à 20%) et 30% une augmentation moyenne de leurs rendements entre 5% et 20%.

Parmi les principaux facteurs explicatifs figurent :

- L'amélioration de l'accès des producteurs aux ressources naturelles (eau et terre) : 11% des producteurs déclarent avoir augmenté leurs superficies cultivables et disposent d'une eau suffisante pour la production.
- L'amélioration de l'accès des producteurs aux services financiers : 27% des producteurs déclarent avoir reçu l'appui des caisses autogérées et Comités de gestion villageois pour l'achat des intrants de campagne.



- Une situation climatique favorable : 38% des producteurs affirment que leur rendement a augmenté grâce au climat favorable et une bonne pluviométrie notée durant la saison.

- Un renforcement technique : 16% des producteurs affirment que leurs rendements ont augmenté grâce au respect des techniques culturales agroécologiques et aux applications des formations reçues.

A Diourou

En 2017, Enda Pronat a participé à une étude d'évaluation des effets de l'accompagnement des producteurs de l'UCT en agroécologie. Ainsi, avec l'appui d'un consultant international et d'un professeur de l'université de St Louis, Enda pronat s'est penchée sur les résultats, au niveau de 400 exploitations agricoles (200 bénéficiaires et 200 référents), liés à la promotion de la sécurité alimentaire, et sur les pratiques durables de production agricole promues par Enda

Pronat dans la région de Fatick au Sénégal.

L'adoption de pratiques agricoles améliorées a été mesurée à l'aide d'un outil d'auto-évaluation participative, il a été jugé plutôt bon par les deux consultants qui ont mené l'étude.

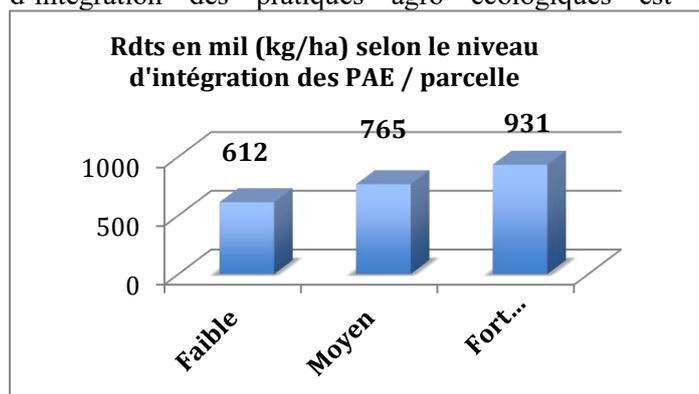
Les taux d'adoption les plus populaires :

- Autoproduction de semences (58%),
- Fertilisation organique (57%),
- Valorisation des déchets organiques ménagers (56%),
- Compostage (39%),
- Méthodes de riziculture améliorées (28%)

Le projet a permis d'augmenter l'utilisation des matières organiques presque autant chez les bénéficiaires que chez les référents (**3,7 t/ferme**) car la sensibilisation a touché tous les ménages de Diourou.

L'accompagnement de Pronat a eu un **impact majeur sur les rendements de mil (+ 17%** chez les bénéficiaires, avec 522 kg/ha contre 448 en moyenne), **de niébé (+19%)** et dans une moindre mesure d'arachide (+4%). Pour le riz, l'étude montre des rendements inférieurs pour les bénéficiaires, cela pourrait être lié au fait que les agricultrices ont concentré la culture du riz sur des terres salées pour tester de nouvelles technologies.

Une autre étude réalisée avec des étudiants d'Agroparistech et de l'UCAD a montré que plus le niveau d'intégration des pratiques agro écologiques est élevé, plus le rendement de mil augmente.



Les données de production ont montré que les agriculteurs-trices bénéficiaires ont un petit avantage (+14%) dans la production alimentaire. **Dans les groupes à faible revenu, l'avantage est proche de 60% et donc même considérablement meilleur. Le pas de temps est encore court pour mesurer tous les effets.** Grâce à la diversification et à l'amélioration des rendements des principales cultures, **la production agrégée globale est supérieure de 19% dans le système agro-écologique.** Cependant, cette production supplémentaire n'a pas encore entraîné de changements majeurs dans les habitudes alimentaires, ni dans les revenus. Il faudra plus d'années et d'efforts.

Au bout de 10 ans, lorsque les arbres amélioreront la fertilité du sol, les avantages réels de l'agroécologie devraient devenir plus visibles. Puis, les effets sur le revenu seront à leur tour visibles, en particulier pour les segments les plus pauvres.

Cependant, l'indisponibilité de matière organique et l'accès à l'eau douce dans la zone demeurent des contraintes majeures pour améliorer les résultats. Ainsi, l'étude a formulé certaines recommandations à l'endroit de Enda Pronate et de l'UCT, à savoir :

- Diversifier davantage les cultures (manioc, légumes, arbres fruitiers, etc.) ;
- Encourager les systèmes d'irrigation économes en eau ;
- Renforcer la RNA et le reboisement dans les jardins ;
- Introduire des bandes fourragères suivant les courbes de niveau afin de réduire l'érosion ;
- Expérimenter la stabulation bovine/embouche pour renforcer la disponibilité en matière organique et diversifier les revenus ;
- Sensibiliser les communautés et autorités locales sur l'accès des femmes au foncier ;
- Travailler à faire appliquer la Convention Locale ;
- Sensibiliser/former les femmes sur l'amélioration nutritionnelle de leur alimentation (démonstration culinaire, formation en nutrition) ;
- Renforcer l'OP pour qu'elle organise l'approvisionnement de ses membres en intrants ;
- Plaider auprès de l'Etat sénégalais pour qu'il mette en place des programmes appropriés de soutien aux intrants et services ; protège les populations contre les produits alimentaires importés bon marché et promeut d'avantage la production locale, sa transformation et sa consommation ;
- Renforcer la collaboration avec les Collectivités Locales (relais politiques).

A Koussanar

Depuis 2014, Enda Pronat et la Fédération Yakaar Niani Wulli accompagnent 18 *hataandés* (exploitations familiales) réparties dans 9 villages (Paniath D.D., Sth. Paniath, Paniath Goundo, Saré Boubou, Saré Sambourou, Ndiaback, Dané, Katob, Sinthiou Sambarou) de la commune de Koussanar et de Ndogo Babacar. Une évaluation de la campagne 2017 a été organisée pour comprendre les résultats et pouvoir mieux orienter le soutien aux exploitations afin qu'elles puissent mieux saisir le potentiel de production et développer une perspective pour la génération de leurs enfants.

Parmi les 18 exploitations familiales suivies, 7 (dont les porteurs sont toutes des femmes qui étaient en difficulté en 2016) ont progressé avec une amélioration significative de leurs rendements (principalement d'arachide) du fait de plusieurs facteurs comme la pluviométrie, mais aussi à l'application de certaines recommandations telles que le semis précoce grâce aux semences distribuées en 2016 qui ont été conservées, aux appuis en semoirs et l'application de biofertilisant et de phosphate naturel.

Pour exemple, le cas de Sadio Ba de Paniath qui a eu 1,68 t/ha d'arachide en 2017, contre 0,46 en 2016. Elle a semé aux 1eres pluies et a bien entretenu son champ (désherbage tôt, sarclo-binage). C'est elle qui cultive avec ses enfants. Elle a fait le parcage de petits ruminants pendant la jachère de 1 an. Elle avait gardé des semences d'arachide que Pronat lui avait donné en 2016.

Aïssata Ba de Dané qui a pu doubler ses rendements d'arachide (de 450 à 900 kg/ha) grâce au semoir et aux semences distribués par Pronat en 2016, elle a pu faire des semis précoces et ça a réussi. C'est elle-même avec l'aide de son fils qui a fait le sarclage car son mari était en voyage.

Ou encore le cas de Youmé Diallo de Saré Sambourou qui, avec l'apport de fumier et de fertinova (biofertilisant), a plus que triplé ses rendements d'arachide (de 0,3 en 2016 à 1,1 t/ha en 2017). Le mari de Youmé est engagé, il récupère une partie de son fumier pour le redistribuer avec sa charrette.

Les conclusions de l'évaluation recommandent aux exploitations dont les rendements n'ont pas évolué de travailler davantage sur l'intensification en réduisant les superficies, en contrôlant la densité et de semis, en appliquant l'association des cultures, en utilisant plusieurs stratégies d'amélioration de fertilité de leurs sols - apporter plus de fumier (parcage, récupération du fumier des transhumants), travailler sur la RNA et la jachère améliorée (ensemencement avec légumineuse et arbres fertilitaires comme *l'acacia albida*), même si ces dernières se font de plus en plus rare dans un contexte de pression foncière liée à la forte croissance démographique.

L'évaluation a également recommandé d'intensifier l'animation pour un meilleur partage des résultats et une diffusion des bonnes pratiques. A ce titre, au delà du travail de l'équipe d'animation, Enda Pronat envisage dans les prochaines années d'organiser des projections de films documentaires dans les villages pour toucher un maximum de personnes. Parmi les connaissances à renforcer, on peut citer : la production et la conservation des semences, la régénération naturelle assistée, la gestion des ravageurs.



3.2.2. Mise en œuvre d'une licence professionnelle en AEB



Depuis 2014, Enda Pronat, a été chargée d'animer le volet « Recherche-Formation-Vulgarisation » dans le cadre de l'initiative continentale d'intégration de l'Agriculture Ecologique et Biologique dans les politiques nationales qui est soutenue par l'Union Africaine et mise en œuvre par la FENAB au Sénégal. C'est dans ce cadre que Enda Pronat a conduit un processus d'identification des besoins en formation des acteurs de la chaîne de valeur en tenant compte de l'offre de formations en agroécologie déjà disponible au Sénégal, à savoir notamment, le Master Professionnel (BAC +5) « Gestion durable des agro écosystèmes horticoles » à l'université de Dakar, depuis 2012 et le DUT Agroécologie (BAC+2) à l'université de St Louis depuis 2013.

C'est ainsi qu'est née l'idée de créer une licence Professionnelle en AEB qui couvre des secteurs innovants comme la fabrication d'intrants biologiques (semences, plants, biofertilisants et biopesticides) et la certification biologique des produits pour une meilleure valorisation sur les marchés et la promotion de la santé des producteurs et des consommateurs.

La licence a été bâtie sur une démarche participative et inclusive impulsée par Enda Pronat et impliquant une diversité d'acteurs de la filière (producteurs, ONG, institutions de recherche, universités, structure de vulgarisation, etc.) pendant près de 2 ans. Elle a été validée au niveau national en octobre 2016. Elle est hébergée par l'Institut Supérieur d'Agronomie et d'Entrepreneuriat (ISAE) de l'UCAD et sera mise en œuvre avec les acteurs du monde socio professionnel qui ont participé aux différentes étapes de conception et de validation. La licence a ouvert ses portes en avril 2017 à la première promotion d'étudiants (29)

Dès le début de leur formation, les étudiant-e-s ont été préparé-e-s par un enseignant de l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA ex-ENEA) à un séjour d'immersion en milieu paysan de 10 jours, qui s'est déroulé dans les communes de Cayar et de Keur Moussa en collaboration avec les organisations paysannes Woobin et la Fédération des Agropasteurs de Diender, partenaires d'Enda Pronat. Cette expérience leur a permis de mieux comprendre le milieu paysan, parfois même de le découvrir, et d'observer le fonctionnement des exploitations familiales engagées dans l'agriculture écologique et biologique.

La promotion a ensuite rejoint la ferme école agroécologique de Kaydara pour échanger pendant quatre jours avec son fondateur, Gora Ndiaye, sur l'agroécologie, les semences paysannes et sur son parcours personnel de militant de l'agroécologie au Sénégal. D'autres sorties pédagogiques ont été organisés auprès de plusieurs structures engagées dans l'AEB (fermes de Nguélack, Eaux et forêt de Mbao, etc.)

Une des particularité de la cette licence est qu'elle fait intervenir une majorité de professionnels du secteurs, parmi lesquels certains membres de l'équipe de Enda Pronat. Il s'agit notamment de Mariam Sow qui a dispensé un cours sur « *Les politiques du Nord et du Sud et leurs impacts sur la souveraineté alimentaire* », de

Mamadou Sow qui a fait un cours sur « *les systèmes d'irrigation économes* » et de Karfa Diallo qui traité « *L'approche filière* ».

Alors que la 1^{ère} promotion s'apprête à partir en stage, une seconde vient d'être sélectionnée.

Comme autre résultat intéressant, on peut noter que le processus de mise en place de la LAEB a entraîné parallèlement la création d'une autre licence en Agriculture Biologique qui est portée par l'Université du Sine Saloum qui ouvrira ses portes en octobre 2018.

3.2.3. Conclusion de l'OS2

En 2017, Enda Pronat et ses partenaires ont travaillé sur l'approfondissement des pratiques agroécologiques dans nos différents sites de recherche et sur l'évaluation des effets de ces pratiques sur les rendements et les revenus des ménages. Des résultats intéressants ont été enregistrés, mais la mise à l'échelle de certaines pratiques est confrontée à des contraintes d'ordre social (ex. accès sécurisé à des terres pour les jeunes formés à Guédé), technique (accès des producteurs à la matière organique et à l'eau) et politique (mise en place de règles pour pérenniser certaines mesures comme la RNA face à la divagation animale).

Ces différentes contraintes nécessitent des investissements (ex. systèmes de pompage solaire) qui ne sont pas toujours à la portée des exploitations familiales, une sensibilisation des ménages et autres acteurs de la commune sur l'approche globale de l'agroécologie comme projet de société et une implication des décideurs à travers l'élaboration de politiques publiques et de programmes cohérents qui soutiennent la transition agroécologique. En 2017, Enda Pronat a réussi à engager la SAED et cherche d'autres partenaires pour soutenir des aménagements dans la zone de Guédé. Une démarche similaire doit être entreprise dans les autres zones pour rendre plus visibles les exploitations et/ou les communautés engagées dans l'agroécologie.

OS 3 : Encourager la diversification alimentaire et la création de richesses à partir de la valorisation des produits et de la promotion du consommateur local



Un des facteurs bloquants du développement de l'agriculture paysanne réside dans la vente de la production agricole sous forme de matière première. Pour espérer améliorer ces conditions, il faut développer les moyens qui permettent aux exploitations familiales de gagner sur la maîtrise des filières. C'est une condition pour dépasser le stade de production brute et sa vente « bord champ » pour intégrer des activités de conservation, de stockage et de transformation, là, où des potentialités sont identifiées. Il est important que les organisations d'appui et, particulièrement, les programmes de l'Etat, en prennent conscience et stimule le développement

d'un entrepreneuriat rural qui profite directement aux populations et des systèmes qui permettent à la communauté et à l'exploitation famille de garder des réserves suffisante de nourriture localement produite pour éviter les périodes de soudures et de faim qui se répercutent négativement sur la production mettant en danger toute la chaîne de valorisation et mise en marché qui devrait approvisionner le milieu urbain et générer des revenus pour les exploitations familiales.

Il s'agit de renforcer les capacités des ménages et des personnes responsables de la gestion et impliquées dans la production et la transformation, à surmonter les obstacles dans la gestion post-récolte des productions, tout en renforçant la qualité de l'équipement. Les équipes locales de Pronat accompagnent le processus d'amélioration de structuration interne d'organisation du stockage, de la production et de mise en marché des produits issus de la production agro écologique.

Au niveau de l'OS3, les résultats sont assez limités en raison du manque de ressources humaines et financières disponibles au niveau de Enda Pronat pour mettre en œuvre toutes les activités prévues dans le programme. En effet, au moment de l'élaboration du programme, nous avons prévu de trouver un co-financement auprès

de l'AFD notamment pour renforcer cet objectif, mais malheureusement, jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé de ressources complémentaires pour le mettre en œuvre. Ainsi, les résultats de cet OS3 se limitent principalement aux actions menées dans la zone de Niayes à travers la coopérative Sell Sellal et le développement du marché de proximité à Keur Moussa.

3.3.1. Améliorer le stockage et la conservation des légumes

Chaque année, les sénégalais enregistrent des pertes importantes en légumes et légumineuses relatives en partie aux mauvaises conditions de stockage. Elles représentent jusqu'à 30% de la production et touchent en particulier les oignons, les pommes de terre, l'arachide et le niébé qui sont produits en grande quantité. Alors que certains producteurs ne respectent pas les temps de séchage au moment de la récolte (cas de l'oignon), d'autres utilisent des produits chimiques pour conserver les récoltes de légumineuses.

L'amélioration des techniques de récolte et des conditions de stockage et de conservation de la production permettrait de réduire les pertes et ainsi de couvrir des périodes où ces produits sont rares et très demandés sur le marché. De plus, une bonne conservation permettrait d'écouler l'oignon dans des zones éloignées de Dakar et de Thiès, comme la région de Tambacounda où l'oignon se vend à 500 F/kg soit deux fois plus chers que dans la capitale.

Pour palier ces difficultés, Enda Pronat a commencé à travailler sur trois aspects :

1. Le renforcement des capacités des producteurs sur les techniques de récolte et post-récolte ;
2. La mise en place de magasins de stockage collectifs construits avec des matériaux locaux ;
3. La négociation de nouveaux débouchés avec des grossistes et des détaillants pour faciliter l'écoulement des oignons et réduire le temps de conservation.

C'est dans ce contexte qu'Enda Pronat a organisé en 2016 et 2017 des échanges entre producteurs sur les bonnes pratiques de stockage, en vue notamment de réduire les pertes, mais également de réduire l'utilisation des pesticides qui sont fortement utilisés par les producteurs dans le stockage de des légumineuses comme le niébé et l'arachide. Les échanges se sont ainsi focalisés sur l'utilisation de certaines plantes insecticides comme le neem ou de substances minérales comme les cendres, mais également sur des techniques de conditionnement des légumineuses dans des bidons couverts de sables chaud. Ces échanges ont permis à certains producteurs de réapprendre des méthodes oubliées et qui pourtant ont fait leur preuve sans pour autant porter atteinte à la santé des populations.

Concernant le stockage de l'oignon, Enda Pronat et la FAPD ont porté la construction d'un magasin de stockage en voute nubienne d'une capacité d'environ 10 tonnes, durant le 1^{er} semestre 2017, au niveau du siège de la FAPD (zone de Diender dans les Niayes).

3.3.2. Renforcer les stratégies de commercialisation des produits sains au Sénégal

Dans le cadre du renforcement de ses initiatives de développement des marchés ASD, Enda Pronat a installé et développé la commercialisation des fruits et légumes à Dakar (marché de niche) portée par la Coopérative Sell Sellal (basée sur les principes de répartition équitable des revenus), constituée de 5 organisations paysannes engagées dans l'ASD. Les activités de renforcement de capacités des producteurs et de l'équipe commerciale, la communication et l'acquisition d'équipement (camion, chambre froide, tente démontable, etc...) ont permis à la coopérative de mettre en place quatre marchés de niche hebdomadaires dans plusieurs quartiers de Dakar.

Rappel sur les acquis des années précédentes :

1. Un système de suivi et de contrôle interne de la production a été structuré avec une traçabilité des ventes et une répartition équitable des revenus entre les différents acteurs de la coopérative (producteurs, collectrices, vendeuses, chauffeur, commune, ...);
2. La coopérative Sell Sellal a démultiplié ses partenariats avec des structures qui hébergent les marchés ASD (Clos Normand, Mairie de Ngor, Direction des Parcs, Lou Bess, Soreetul, ...);
3. Entre 2013 et 2016, les volumes des ventes réalisés par la coopérative ont été multipliés par 10 (avec 1,25 t/semaine, soit environ 65 t de fruits et légumes vendus par an);
4. Les recettes de la coopérative permettent de rémunérer 5 collectrices et les 7 salariés qui tend vers une certaine autonomie.

Evolution de la coopérative Sell Sellal en 2017

En 2017, le chiffre d'affaires de la coopérative a baissé de 15% par rapport à celui de 2016 (33.700.000 FCFA, dont 62% ont été répartis entre 107 exploitations familiales des Niayes). Cela est principalement lié à des problèmes mécaniques du camion frigorifique qui a été hors service pendant 9 mois de l'année. La coopérative a dû louer des véhicules pour le transport des légumes, ce qui a augmenté considérablement ses charges et réduit sa capacité à d'écoulement. Le volume de fruits et légumes vendus sur les marchés ASD est ainsi passé de 65 t en 2016 à 51 t en 2017 (-20%). Pour s'en sortir la coopérative a dû développer des stratégies de résilience en réduisant certaines de ces charges fixes comme les frais de collecte et le salaire de la vendeuse du parc de Hann qui a été pris en charge par le PADEC. Grâce à ces stratégies, la coopérative est parvenue, malgré ces difficultés de transport, à générer une marge brute de 1 067 000 Fcfa. Cependant, l'autonomisation de la coopérative est encore précaire car elle a dû faire appel à Enda Pronat pour la réparation de son camion et elle n'est pas encore arrivée à amortir le reste de son matériel.

Perspective 2018 pour la coopérative : Réduire les pertes post récolte grâce à l'amélioration des conditions de stockage des pommes de terre, oignons et courges dans des voutes nubienne : une grande de capacité de stockage de 20 tonnes a été construite à Bayakh au siège de la FAPD en 2017 et deux autres de petites capacités de stockage de 10 t chacune seront construite en 2018 à Keur Moussa chez des producteurs.

Cette initiative représente un potentiel important pour les producteurs/trices puisque la coopérative achète les produits à un prix largement supérieur au prix du marché conventionnel (soit 50 à 100 FCFA de plus par kilogramme acheté).

Cependant, la coopérative ne parvient pas à absorber le volume de production des producteurs ASD de Woobin. C'est ce qui a justifié en 2015, en partenariat avec HEKS, la mise en place d'une stratégie de commercialisation parallèle qui vise majoritairement les marchés ruraux et périurbains des communes de Keur Moussa et de Pout.

De janvier à novembre 2017, le projet a appuyé 33 producteurs dont 15 femmes à écouler leurs produits dans

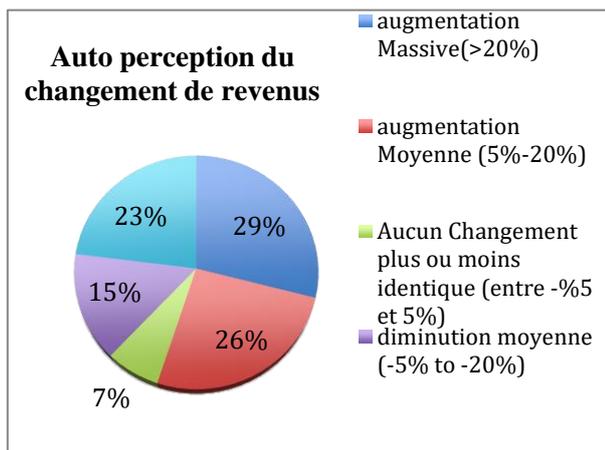


des marchés de niche pour un montant total de 6 304 430 FCFA correspondant à 11 187 kg et 19 autres producteurs dont 3 femmes ont écoulé leurs produits dans le marché de volume pour un montant total 3 484 975 FCFA correspondant à 13 654 kg de produits horticoles agroécologiques. L'accès à ces marchés, situés à Dakar pour la plupart, est facilité par une coopérative de commercialisation (coopérative Sell-Sellal) constituée essentiellement de producteurs (trices) et de commerçants (tes) de la localité (Keur Moussa, Diender, Kayar).

Au total, 24 841 kg de fruits et légumes ont été vendus entre janvier et novembre 2017.

Les quantités de commandes des relais commerciaux installés dans les grands marchés ruraux conventionnels ont été de 8 325 kg. Ce résultat s'explique par le fait que les relais commencent à comprendre que les produits ASD sont plus faciles à écouler sur une longue durée du fait de leur capacité à se conserver plus longtemps.

Sur les 100 bénéficiaires enquêtés, 55%, font état d'un changement positif de leurs revenus.



C'est-à-dire qu'ils déclarent une augmentation située entre 5% et plus de 20%. Ces revenus proviennent globalement des quantités de produits ASD commercialisés dans les marchés de niche et de volume et de quelques autres activités génératrices de revenu tel que le petit commerce. Ces changements observés sont essentiellement dû à :

- Une augmentation des extrants commercialisés par rapport à 2016 (grâce à une bonne production donc augmentation des rendements durant les campagnes contre saison et hivernage)
- Une augmentation des prix au niveau des marchés par rapport à 2016 (produits vendus dans les marchés rémunérateurs)

Tous ces revenus contribuent à améliorer la sécurité alimentaire en renforçant la dépense quotidienne au niveau du ménage, mais aussi dans certains cas, à la scolarité des enfants pour l'achat des fournitures.

Conclusion de l'OS3 :

L'OS3 a sa pertinence dans le programme, mais Enda Pronat a rencontré des limites dans la mise en œuvre des activités de cet objectif du fait d'un manque de financement, mais aussi de l'absence au sein de l'équipe Pronat de ressources humaines dotées de compétences pour porter les thématiques de la nutrition et de la transformation.

Au niveau de la commercialisation, certains résultats ont été consolidés avec la coopérative Sell Sellal, néanmoins la recherche sur les marchés alternatifs doit se poursuivre pour mieux valoriser le reste de la production qui n'est pas écoulée sur les marchés de niche. Les recherches sont en cours à Keur Moussa avec les commerçants locaux et l'amélioration des systèmes de conservation des récoltes à travers l'installation des voutes nubienne.



IV. Conclusion générale

Dans un contexte sahélien marqué par la dégradation de l'environnement, les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, le chômage et la migration des jeunes, il est plus que nécessaire de travailler à la reconquête de la souveraineté alimentaire en renforçant la gouvernance locale et en oeuvrant pour une transition agroécologique comme alternative au modèle de la révolution verte.

C'est ce que Enda Pronat tente de faire dans le cadre de ce programme démarré en mars 2016.

En 2017, Enda Pronat a poursuivi les expérimentations avec les exploitations familiales dans quatre régions du Sénégal (Niayes, bassin arachidier, Sénégal oriental et Vallée du fleuve Sénégal) pour améliorer diverses pratiques agroécologiques (gestion économe de l'eau, RNA, ...) en vue d'accroître les rendements et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Une étude scientifique menée dans la zone de Diouroup (bassin arachidier) a révélé tout le potentiel de l'agroécologie, mais également les contraintes auxquelles la transition agroécologique est confrontée. Se pose en particulier le problème d'accès des producteurs/trices à la matière organique et à l'eau productive qui nécessite des investissements qui ne sont pas à la portée des exploitations familiales, une sensibilisation des ménages et autres acteurs de la commune sur l'approche globale de l'agroécologie et une implication des décideurs à travers l'élaboration de politiques publiques cohérentes. En 2017, Enda Pronat a convaincu la SAED de soutenir la réalisation d'aménagements hydro-agricoles dans la zone de Guédé. Une démarche similaire doit être entreprise dans les autres zones pour rendre plus visibles les exploitations et/ou les communautés engagées dans l'agroécologie en vue de convaincre les décideurs.

Ces expérimentations de terrain menées à l'échelle des exploitations familiales sont entrain d'être renforcées et pérennisées par l'élaboration et la mise en œuvre, avec tous les acteurs des communautés (élu-e-s, enseignant-e-s, services techniques, etc.), de mécanismes et d'outils de gouvernance locale et durable des ressources naturelles. Ce processus prend de plus en plus forme dans les différentes communes ciblées à travers la mise en place de cadres de concertations multiacteurs, de conventions locales ou de plan de gestion écologique des terroirs. Cependant, l'unification de ces acteurs qui fait parti des sous-bassements essentiels au changement d'échelle de l'agroécologie prend du temps. Un espoir est permis avec l'engagement des autorités locales dans les communautés partenaires de Enda Pronat, mais également avec l'émergence du Réseau des communes et villes vertes du Sénégal (REVES) qui a pour objectif de contribuer au développement de politiques territoriales fondées sur les principes de l'agro-écologie et de la bonne gouvernance des ressources naturelles.

Ainsi, Enda Pronat cherche à faire porter le plaidoyer par plusieurs réseaux et institutions désormais convaincues de la pertinence de l'agroécologie. Il s'agit notamment de l'Université de Dakar avec qui nous avons élaboré une licence professionnelle en Agriculture Ecologique et Biologique, de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques et du REVES avec qui Enda Pronat a organisé les journées de l'agroécologie de février 2018. Ce plaidoyer a contribué à renforcer le dialogue politique entre la société civile et Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural qui a reconnu publiquement la capacité de l'agroécologie à répondre aux défis de la sécurité alimentaire. Enda Pronat et la FENAB se sont également mieux positionnées dans les débats nationaux autour des politiques agricoles à travers leur participation au processus d'élaboration du Plan National d'Investissement Agricole *via* le Groupe de dialogue social et politique (GDSP). Cependant, en dépit de beaux discours, la politique nationale demeure jusqu'à présent fortement orientée vers l'agroindustrialisation à partir de capitaux privés étrangers, ce qui contribue à accroître le phénomène d'accaparement des terres et la vulnérabilité des sociétés paysannes.

C'est ce qui justifie l'investissement de Enda Pronat dans la sensibilisation sur les enjeux fonciers et de la gouvernance foncière. A ce niveau, les effets positifs du programme sont perceptibles en ce sens que les activités menées ont renforcé la conscientisation des populations locales par rapport à leurs droits fonciers. L'exemple le plus illustratif est la mobilisation des populations de Dodel qui a entraîné l'arrêt d'un projet agroindustriel soutenu par l'Etat. Cette sensibilisation à la base a également servi d'opportunité pour alimenter le processus de construction de propositions paysannes qui ont été majoritairement intégrées dans le Document de Politique Foncière remis au Président de la République en avril 2017. Cependant, depuis lors, l'Etat ne semble plus faire de la réforme une priorité. Pire, il a voté en silence la loi n° 2017-06 du 06 janvier 2017 portant sur les zones économiques spéciales (ZES) qui menace d'expropriation les exploitations familiales.